Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le 18 AVR. 2026
ID : 059-215900887-20260413-2026BGD008-DE

Département du Nord
Arrondissement de Lille
Canton d'Armentières

Commune de BOIS-GRENIER
= = = = = = = = = = = = =

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

du 13 avril 2026

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 19
de présents ou représentés : 18

Le treize avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Bois-Grenier s'est assemblé en séance ordinaire à la mairie de Bois-Grenier, après convocation légale faite le sept du même mois, sous la présidence de Mr Michel DELEPAUL, Maire.

Etaient présents : M. DELEPAUL, M. BRAME, Mme CARON, M. CARLIER, Mme ELOIRE, M. ATSU-GLEGLEDZI, Mme BRACKE, M. CARON, Mme CONTAY, Mme DELQUEUX, M. DUPONTREUE, Mme JOURDAIN, Mme LACONTE, Mme MIELLET, M. SPETEBROOT, M. SPRUYT et M. VANBRUGGHE.
Pouvoir : de M. LEDOUX à Mme BRACKE
Absente excusée : Mme SLEMBROUCK.

= = = = = = = = = = = = =

TARIFS ALSH

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 5 mai 2025 relative aux tarifs pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement.

Afin d'être en adéquation avec le contrat liant la commune de Bois-Grenier à la Caisse d'Allocations Familiales, la commission jeunesse propose de faire évoluer les tarifs pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Les tranches concernées par les quotients familiaux sont les suivantes :

Quotient familial	Tranche
De 0 à 630	1
De 631 à 1 000	2
De 1 001 à 1 300	3
De 1 301 à 1 800	4
Plus de 1 800	5

Les tarifs proposés à partir du 1er juillet 2026 sont les suivants :

Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Tarif par enfant pour 1 semaine de 5 jours	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Grenésiens Extérieurs Avec lien ascendant sur Bois-Grenier	29,00 €	40,00 €	56,00 €	59,00 €	61,00 €
Extérieurs Sans lien sur Bois-Grenier	36,00 €	48,00 €	69,00 €	75,00 €	80,00 €

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le 18 AVR. 2026
ID : 059-215900887-20260413-2026BGD008-DE

Tarif à la journée	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Grenésiens Extérieurs Avec lien ascendant sur Bois-Grenier	5,80 €	8,00 €	11,20 €	11,80 €	12,20 €
Extérieurs Sans lien sur Bois-Grenier	7,20 €	9,60 €	13,80 €	15,00 €	16,00 €

Garderie ALSH	
De 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00	Inclus dans le tarif ALSH
Pénalité retard pour déposer ou venir rechercher son enfant	15,00 €

REPAS ALSH	
Les repas sont pris en charge par la commune	Inclus dans le tarif ALSH
Pénalité pour défaut de modification (annulation ou réservation)	15,00 €

Camp pré-ados

Pour les grenésiens et pour les extérieurs avec un lien familial ascendant (repas compris)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Semaine 1	62,00 €	69,00 €	75,00 €	80,00 €	86,00 €
Semaine 2	91,50 €	117,50 €	127,00 €	132,00 €	137,00 €
Semaine 3	75,00 €	80,00 €	86,00 €	91,50 €	101,00 €

Pour les extérieurs (repas compris)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Semaine 1	127,00 €	143,00 €	149,00 €	160,00 €	172,00 €
Semaine 2	172,00 €	229,00 €	241,00 €	264,00 €	287,00 €
Semaine 3	137,00 €	149,00 €	155,00 €	166,00 €	195,00 €

Camp ados

Pour les grenésiens et pour les extérieurs avec un lien familial ascendant (repas compris)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Semaine 1	62,00 €	69,00 €	75,00 €	80,00 €	86,00 €
Semaine 2	75,00 €	80,00 €	86,00 €	91,50 €	101,00 €
Semaine 3	91,50 €	117,50 €	127,00 €	132,00 €	137,00 €

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le 18 AVR. 2026
ID : 059-215900887-20260413-2026BGD008-DE

Pour les extérieurs (repas compris)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Semaine 1	127,00 €	143,00 €	149,00 €	160,00 €	172,00 €
Semaine 2	137,00 €	149,00 €	155,00 €	166,00 €	195,00 €
Semaine 3	172,00 €	229,00 €	241,00 €	264,00 €	287,00 €

Activités ados (sans repas)

Sorties à la demi-journée	Sorties à la journée
10 €	18,00 €

	Activités PSC1 Prévention et Secours Civique
Pour les grenésiens	30,00 € la journée
Pour les extérieurs	50,00 € la journée

Après explications, le Conseil Municipal valide à l'unanimité les tarifs ALSH tels que proposés. Ils seront applicables à compter du 1er juillet 2026.

Fait aux jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

MADELEPAUL

MAIRIE de BOIS-GRENIER (Nord)

2026BGD008
7.1

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le 18 AVR. 2026
ID : 059-215900887-20260413-2026BGD008-DE

